

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 7 JUILLET 2014 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le maire Yvon Laramée, madame la conseillère, Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard.

Est également présente : Madame Caroline Rioux, directrice générale.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Yvon Laramée, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19h30.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2014-07-241

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte l’ordre du jour, le tout comme suit :

Avec le retrait du point suivant :

Sous la rubrique : **Loisirs, culture, parcs, terrain de jeux et tourisme;**

7.5 Réfection du terrain de jeux pour enfants.

Et l’ajout des points suivants :

Sous la rubrique : **Affaires nouvelles;**

17.1 Événements de la municipalité;

17.2 Soirée bénéfice des Correspondances d’Eastman;

17.3 Concert *Orford sur la route;*

1. Adoption de l’ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture

2.1 Séance ordinaire du 2 juin 2014;

2.2 Séance de consultation publique du 2 juin 2014, 19h00;

2.3 Séance de consultation publique du 2 juin 2014, 19h10;

3. Pétitions

4. Correspondances

4.1 Retour de Bolton-Est sur le service incendie;

4.2 Résolution d’engagement conditionnel de la municipalité d’Austin concernant le projet de compostage local avec les municipalités de l’Ouest;

4.3 Projet de règlement de la MRC de Memphrémagog pour la mise sur pied d’un fonds de soutien aux entreprises agissant dans le domaine des TIC

(technologies de l'information et des communications) financé par la Ville de Magog;

- 4.4 Résolution de la municipalité d'Austin concernant le comité intermunicipal de loisirs;
- 4.5 Résolution d'engagement conditionnel de la municipalité du Canton de Potton concernant le projet de compostage local avec les municipalités de l'Ouest;
- 4.6 Remerciement de l'Association pour la protection du lac Parker;
- 4.7 Résolution d'engagement conditionnel de la municipalité de Stukely-Sud concernant le projet inter municipal de compostage des municipalités de l'Ouest du lac Memphrémagog;
- 4.8 Extrait de procès-verbal de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Stukely inc concernant la nomination du délégué au comité consultatif en environnement d'Eastman et son substitut;
- 4.9 Règlement 11-14 de la MRC de Memphrémagog modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 10-13 (zone inondable dans la municipalité du Canton d'Orford);
- 4.10 Résolution de la municipalité de St-Étienne-de-Bolton concernant le comité intermunicipal de loisirs;
- 4.11 Correspondance de Transport Canada;
- 4.12 Avis de conformité de la MRC du règlement municipal 2014-07;
- 4.13 Avis de conformité de la MRC du règlement municipal 2014-09;
- 4.14 Avis de conformité de la MRC du règlement municipal 2014-10;
- 4.15 Règlement 12-14 de la MRC de Memphrémagog;

5. Administration générale

- 5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;
- 5.2 Délégation au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- 5.3 Mandat à Gilles Brouillette pour la réparation d'une fenêtre à l'hôtel de ville;
- 5.4 Dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2013;
- 5.5 Rapport du maire sur la rencontre des maires du secteur Ouest;
- 5.6 Vente du lot municipal portant le numéro 4 380 786;
- 5.7 Acquisition du lot 4 380 543;

6. Administration financière

- 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 30 juin 2014;
- 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 30 juin 2014;
- 6.3 Ratification des salaires payés au mois de juin 2014;
- 6.4 Acceptation du décompte progressif # 10 – Infrastructures d'eau potable;
- 6.5 Acceptation du décompte progressif # 1 – Mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière;

7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme

- 7.1 Demande d'autorisation de passage formulée par les responsables de la tenue de l'évènement sportif « Rouler à vélo pour la Villa Pierrot »;
- 7.2 Rapport verbal de Mme Nathalie Lemaire de l'assemblée générale annuelle du Réseau- Biblio;
- 7.3 Déléguée au Réseau Biblio de l'Estrie;
- 7.4 Renouvellement de l'entente inter-municipale avec l'École du Val-de-Grâce;

8. Sécurité publique

- 8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;
- 8.2 Embauche d'un nouveau pompier;

9. Travaux publics

- 9.1 Rapport verbal du représentant du comité des travaux publics de la rencontre du 18 juin 2014;

- 9.2 Autorisation pour installer une glissière de sécurité aux abords du pont au-dessus de la voie ferrée sur le chemin d'Orford-sur-le-lac;
- 9.3 Mandat d'arpentage pour la rue des Pins;
- 9.4 Mandat à Exp. pour la préparation des plans et devis pour la réfection de la rue des Pins;
- 9.5 Mandat à Exp. pour la préparation des plans et devis pour la réfection d'un ponceau sur la rue de Normandie;
- 9.6 Mandat au Groupe ADE pour la rue Chagnon;

10. Hygiène du milieu et environnement

- 10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois d'avril 2014;
- 10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois d'avril 2014;
- 10.3 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 26 juin 2014;
- 10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de juin 2014;

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 12 mai 2014;

12. Demandes de dérogation mineure

- 12.1 Demande de M. Louis-Benoît Dutil pour implanter un bâtiment accessoire (garage) en cours avant;

13. Demandes d'approbation au règlement PIIA

- 13.1 Demande de M. Michel Martowski pour implanter un cabanon de 16 x 14 pi au 28 rue du Ruisseau, lot 4 379 864;
- 13.2 Demande de M. Ronald J. McRobie pour implanter un garage de 24 x 26 pi et un hangar de 16 x 24 pi au 200 chemin d'Orford-sur-le-lac;
- 13.3 Demande de Mme Sylvie Julien pour agrandir un salon de 16 x 18 pi au 5 chemin de la Mésange, lot 2 238 188;
- 13.4 Demande de Mme Nicole Leduc pour l'implantation d'un cabanon de 16 x 12 pi au 49, rue de la Traverse, lot 4 379 917;

14. Rapport sur l'émission des permis

- 14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de juin 2014;

15. Avis de motion

16. Règlements

- 16.1 Adoption du règlement 2014-17 permettant la circulation des motoneiges sur certains chemins municipaux;

17. Affaires nouvelles

- 17.1 Événements de la municipalité;
- 17.2 Soirée bénéfique des Correspondances d'Eastman;
- 17.3 Concert *Orford sur la route*;

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE

2.1 Séance ordinaire du 2 juin 2014;

RÉSOLUTION 2014-07-242

Il est **proposé par le conseiller, Michel Fréchette**
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2014, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Séance de consultation publique du 2 juin 2014, 19h10;

RÉSOLUTION 2014-07-243

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le 2 juin 2014 à 19h10, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 Séance de consultation publique du 2 juin 2014, 19h15;

RÉSOLUTION 2014-07-244

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le 2 juin 2014 à 19h15, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉTITIONS

4. CORRESPONDANCES

4.1 Retour de Bolton-Est sur le service incendie;

Le conseil prend acte.

4.2 Résolution d'engagement conditionnel de la municipalité d'Austin concernant le projet de compostage local avec les municipalités de l'Ouest;

Le conseil prend acte.

4.3 Projet de règlement de la MRC de Memphrémagog pour la mise sur pied d'un fonds de soutien aux entreprises agissant dans le domaine des TIC (technologies de l'information et des communications) financé par la Ville de Magog;

Le conseil prend acte.

4.4 Résolution de la municipalité d’Austin concernant le comité intermunicipal de loisirs;

Le conseil prend acte.

4.5 Résolution d’engagement conditionnel de la municipalité du Canton de Potton concernant le projet de compostage local avec les municipalités de l’Ouest;

Le conseil prend acte.

4.6 Remerciement de l’Association pour la protection du lac Parker;

Le conseil prend acte.

4.7 Résolution d’engagement conditionnel de la municipalité de Stukely-Sud concernant le projet inter municipal de compostage des municipalités de l’Ouest du lac Memphrémagog;

Le conseil prend acte.

4.8 Extrait de procès-verbal de l’Association pour la protection de l’environnement du lac Stukely inc concernant la nomination du délégué au comité consultatif en environnement d’Eastman et son substitut;

RÉSOLUTION 2014-07-245

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil nomme M. Pierre Landry à titre de représentant du l’Association pour la protection de l’environnement du lac Stukely au Comité consultatif en environnement et M. Claude Désautels comme substitut.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

4.9 Règlement 11-14 de la MRC de Memphrémagog modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 10-13 (zone inondable dans la municipalité du Canton d’Orford;

Le conseil prend acte.

4.10 Résolution de la municipalité de St-Étienne-de-Bolton concernant le comité intermunicipal de loisirs;

Le conseil prend acte.

4.11 Correspondance de Transport Canada;

Le conseil prend acte.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog notamment concernant le concours de photos *Typiquement Memphrémagog*.

5.2 Délégation au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

RÉSOLUTION 2014-07-246

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE Mme Caroline Rioux soit et est déléguée pour assister aux Assises annuelles de la FQM qui auront lieu à Québec les 25 et 26 septembre 2014;

QUE les frais afférents à ces délégations soient et sont à la charge de la municipalité selon la politique de remboursement en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Mandat à Gilles Brouillette pour la réparation d'une fenêtre à l'hôtel de ville;

RÉSOLUTION 2014-07-247

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller Patrick McDonald**

QUE le conseil autorise M. Gilles Brouillette à réparer une fenêtre de l'hôtel de ville pour la somme de 1 620 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2013;

Le conseil accepte le rapport des indicateurs de gestion 2013 tel que déposé au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT).

5.5 Rapport du maire sur la rencontre des maires du secteur Ouest notamment concernant une plateforme de compostage à Potton, un écocentre centre à Stukely-Sud et AMO – rivière Missisquoi.

5.6 Vente du lot municipal portant le numéro 4 380 786;

RÉSOLUTION 2014-07-248

ATTENDU l'offre d'acquisition du lot 4 380 786 de M. Gérald Monette datée du 5 juin 2014;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise la vente du lot 4 380 786 pour un montant de 3 000 \$;

QUE tous les frais reliés à la transaction soient et sont à la charge de l'acheteur;

QUE le choix du notaire soit celui de la municipalité;

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, aux conditions qu'ils

estiment appropriées pour le meilleur intérêt de la Municipalité, tout acte et document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 Acquisition du lot 4 380 543;

RÉSOLUTION 2014-07-249

ATTENDU QU'il y a lieu de régulariser la situation du lot 4 380 543 puisqu'il s'agit d'un lot situé entièrement dans l'entrée de la station de pompage d'eau brute;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil autorise l'acquisition du lot 4 380 543 aux conditions suivantes :

- Prix de vente : 1 \$
- Frais de notaire : à la charge de la municipalité

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, aux conditions qu'ils estiment appropriées pour le meilleur intérêt de la Municipalité, tout acte et document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 30 juin 2014;

RÉSOLUTION 2014-07-250

**Il est proposé par le conseiller, Phlippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 30 juin 2014 au montant de 698 376,89 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ratification des comptes déjà payés au 30 juin 2014;

RÉSOLUTION 2014-07-251

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE le Conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 2 juin 2014 et ce, pour un montant de 45 198,79 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Ratification des salaires payés au mois de juin 2014;

RÉSOLUTION 2014-07-252

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 2 juin 2014, et ce, pour un montant de 45 858,89 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Acceptation du décompte progressif # 10 – Infrastructures d'eau potable;

RÉSOLUTION 2014-07-253

ATTENDU la recommandation de paiement des consultants SMⁱ en regard du décompte progressif # 10 soumis le 1^{er} juillet 2014;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil accepte le décompte progressif # 10 pour les travaux d'infrastructures d'eau potable;

QUE le conseil autorise le paiement de la facture 14-0305 au montant de 82 707,08 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Acceptation du décompte progressif # 1 – Mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière;

RÉSOLUTION 2014-07-254

ATTENDU la recommandation de paiement des consultants SMⁱ en regard du décompte progressif # 1 soumis le 7 juillet 2014;

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil accepte le décompte progressif # 1 pour les travaux de mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière;

QUE le conseil autorise le paiement du décompte progressif #1 au montant de 234 002,95 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME

7.1 Demande d'autorisation de passage formulée par les responsables de la tenue de l'évènement sportif « Rouler à vélo pour la Villa Pierrot »;

RÉSOLUTION 2014-07-255

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE la municipalité autorise leur passage sur la route 245 et la route 112, le dimanche 24 août 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Rapport verbal de Mme Nathalie Lemaire de l'assemblée générale annuelle du Réseau- Biblio;

Mme Nathalie Lemaire, conseillère municipale, fait un rapport verbal des sujets discutés lors d'assemblée générale annuelle du Réseau-Biblio.

7.3 Déléguée au Réseau Biblio de l'Estrie;

RÉSOLUTION 2014-07-256

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil nomme Mme Nathalie Lemaire comme représentante de la Municipalité au réseau Biblio de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Renouvellement de l'entente intermunicipale avec l'École du Val-de-Grâce;

RÉSOLUTION 2014-07-257

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le conseil municipal accepte le renouvellement de l'entente intermunicipale avec l'École du Val-de-Grâce pour les trois prochaines années (2014-2015 à 2016-2017) au coût annuel de 15.00 \$ par élève demeurant sur le territoire de la municipalité;

QUE le Maire est autorisé, par la présente, à signer l'entente au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;

Le Conseil prend acte.

8.2 Embauche d'un nouveau pompier;

RÉSOLUTION 2014-07-258

ATTENDU la recommandation écrite du directeur du service de sécurité incendie datée du 1^{er} juillet 2014;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE M. Jean-Martin Trudeau soit engagé à titre de pompier temps partiel à compter du 7 juillet 2014;

QUE ce pompier temps partiel soit engagé selon les conditions suivantes :

- Avoir complété et réussi une période de probation de six (6) mois;
- Faire l'objet d'une recommandation favorable de la part du service de sécurité incendie à cet égard;

QUE les conditions de travail applicables sont celles fixées annuellement par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Rapport verbal du représentant du comité des travaux publics de la rencontre du 18 juin 2014;

M. Jean-Maurice Fortin, conseiller municipal et représentant de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 18 juin 2014.

9.2 Autorisation pour installer une glissière de sécurité aux abords du pont au-dessus de la voie ferrée sur le chemin d'Orford-sur-le-lac;

RÉSOLUTION 2014-07-259

ATTENDU les engagements de la municipalité envers Transport Canada pour assurer la sécurité routière relevant de sa responsabilité aux abords du pont au-dessus de la voie ferrée sur le chemin d'Orford-sur-le-lac;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le Conseil autorise Renoflex à faire l'installation des glissières de sécurité pour un montant de 2 445,86 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Mandat d'arpentage pour la rue des Pins;

RÉSOLUTION 2014-07-260

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller Jean-Maurice Fortin**

QUE le mandat d'arpentage pour la rue des Pins est donné à l'étude de Jacques Blanchard, arpenteurs-géomètres, aux coûts suivants :

- Plan tel que construit avant construction 3 400,00 \$ + tx
- Piquetage 1 550,00 \$ + tx

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Mandat à Exp. pour une évaluation d'avant-projet pour la réfection de la rue des Pins;

RÉSOLUTION 2014-07-261

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil mandate *Exp.* pour une évaluation d'avant-projet pour la réfection de la rue des Pins pour un montant de 2 500 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Mandat à *Exp.* pour une évaluation d'avant-projet pour la réfection d'un ponceau sur la rue de Normandie;

RÉSOLUTION 2014-07-262

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil mandate *Exp.* pour pour une évaluation d'avant-projet pour la réfection d'un ponceau sur la rue de Normandie pour un montant de 2 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Mandat au Groupe ADE pour la rue Chagnon;

RÉSOLUTION 2014-07-263

**Il est proposé par
appuyé par**

QUE le conseil mandate le Groupe ADE pour effectuer les tests d'étanchéité et l'inspection télévisée des conduites sanitaires et gravitaire de la rue Chagnon pour un montant de 1 555,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois d'avril 2014;

Le Conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois d'avril 2014;

Le Conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.3 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 26 juin 2014;

Mme Nathalie Lemaire, conseillère municipale et présidente de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 26 juin 2014.

10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de juin 2014;

Le Conseil prend acte.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 12 mai 2014;

Le Conseil prend acte.

12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

12.1 Demande de M. Louis-Benoit Dutil pour implanter un bâtiment accessoire (garage) en cours avant;

RÉSOLUTION 2014-07-264

ATTENDU QUE M. Louis-Benoit Dutil a formulé la demande pour implanter un bâtiment accessoire (garage) en cours avant;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance de cette demande lors de son assemblée du 17 juin 2014;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme formule au conseil municipal une recommandation non favorable en regard de ce dossier;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil refuse la dérogation mineure formulée par M. Louis-Benoit Dutil pour implanter un bâtiment accessoire (garage) en cours avant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIIA

13.1 Demande de M. Michel Martowski pour implanter un cabanon de 16 x 14 pi au 28 rue du Ruisseau, lot 4 379 864;

13.2 Demande de M. Ronald J. McRobie pour implanter un garage de 24 x 26 pi et un hangar de 16 x 24 pi au 200 chemin d'Orford-sur-le-lac;

13.3 Demande de Mme Sylvie Julien pour agrandir un salon de 16 x 18 pi au 5 chemin de la Mésange, lot 2 238 188;

RÉSOLUTION 2014-07-265

ATTENDU QUE les demandeurs ont déposé les documents requis à l'appui de leur demande;

ATTENDU QUE les demandes respectent les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'occasion de sa réunion du 17 juin 2014 (rés. 2014-23);

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil accepte les demandes d'approbation au règlement PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.4 Demande de Mme Nicole Leduc pour l'implantation d'un cabanon de 16 x 12 pi au 49 rue de la Traverse, lot 4 379 917;

RÉSOLUTION 2014-07-266

ATTENDU QUE la demanderesse, ci-haut mentionnée, a déposé les documents requis à l'appui de sa demande ;

ATTENDU la recommandation conditionnelle du comité; consultatif en urbanisme à l'occasion de sa réunion du 17 juin 2014 (point 5.4);

ATTENDU QUE la demande respectera les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA, une fois la condition rencontrée;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le préambule fasse et fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil accepte la demande d'approbation au règlement PIIA conditionnement à une opération cadastrale afin de fusionner deux (2) lots avant l'émission d'un permis de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de juin 2014;

Le Conseil prend acte.

15. AVIS DE MOTION

16. RÈGLEMENTS

16.1 Adoption du règlement 2014-17 permettant la circulation des motoneiges sur certains chemins municipaux;

RÉSOLUTION 2014-07-267

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le règlement 2014-17 permettant la circulation des motoneiges sur certains chemins municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. AFFAIRES NOUVELLES

17.1 Événements de la municipalité;

M. le Maire rappelle les derniers événements qui se sont déroulés dans la municipalité soit l'inauguration de l'usine, la Fête des voisins, la Fête de la pêche, le Volta festival, la Fête nationale et l'activité culturelle du 5 juillet.

17.2 Soirée bénéfique des Correspondances d'Eastman;

M. Philippe-Denis Richard rappelle la soirée bénéfique des Correspondances d'Eastman qui aura lieu le 2 août prochain.

17.3 Concert Orford sur la route;

Mme Nathalie Lemaire rappelle le Concert *Orford sur la route* qui aura lieu à l'église le 11 juillet, à 20h00.

18. PÉRIODE DE QUESTION

M. Guy Dionne demande le coût du ramassage des branches.

M. Jean Pouliot se dit satisfait des réponses obtenues de Daniel Lefebvre concernant les mesures d'urgences reliées au lac Orford. Il demande s'il y a eu de l'avancement dans l'activité de simulation discutée lors de cette rencontre.

M. Pierre Landry indique que le bassin de la mésange semble s'effondrer et qu'il devrait être inspecté au moment du nettoyage ou avant.

M. Yves Desfossés indique qu'il y a présence de berce du Caucase le long du ruisseau à côté de chez lui (Mont-Bon-Plaisir), se dirigeant vers la Héronnière.

M. Jean-Jacques Dinand se demande quand la municipalité ira constater et régler le problème de nuisances (son, lumières, odeurs) provenant du Cabaret Eastman.

Mme Jocelyne Fortin manifeste son mécontentement en regard de l'application des règlements et du manque de conséquences aux contrevenants à la réglementation municipale.

M. Claude Désautels indique que le fossé près de la propriété de M. Poulin se vide dans le Bassin de la Mésange et contribue à l'apport de sédiment au bassin. Il considère que la municipalité entretient trop les chemins et occasionne un apport de sédiments dans les fossés.

M. Jean Pouliot désire plus de communication entre la municipalité et l'Association concernant l'évolution de la reconstruction du barrage du lac Orford.

M. Normand Carrière demande des précisions sur l'entretien de la rue du Parc pour la prochaine saison.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2014-07-268

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment faite par les Conseillers, la séance du Conseil est levée à 21h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (*CCS*) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Yvon Laramée,
Maire

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière